

Quelques difficultés d'argumentation dans les introductions des mémoires de master

BELKESSA Lahlou

Université Frères Mentouri- Constantine 1. Algérie

Résumé : Nous proposons dans cet article d'étudier les difficultés d'argumentation rencontrées par les étudiants lors de l'écriture de leurs mémoires de master. A partir de l'analyse d'un corpus qui se constitue des introductions de 31 mémoires de master, nous avons pu mettre le point sur quelques problèmes ayant trait notamment à l'introduction de la recherche et son positionnement dans un champ théorique, à la légitimation de l'objet d'étude et à l'argumentation du sujet de recherche. La mise en exergue de ces éléments renvoie l'image d'étudiants qui peinent à inscrire leurs recherches dans un champ théorique et à assumer leur rôle de chercheur.

Mots-clés : littératie universitaire, écriture de recherche, mémoire de master, difficultés scripturales, continuum scriptural, identité du scripteur, argumentation.

Abstract : This article aims at studying the difficulties of argumentation produced by the students during the writing of their Master thesis. From the analysis of the corpus which is constituted of thirty one Master thesis, we have come to find some problems concerning, in particular, the presentation of the research, the legitimation of the study's object and the argumentation of the research's subject. The demonstration of these elements reflects the image of students who have difficulty in align their research with a theoretical framework and in assuming its role as a researcher.

Key-words : Academic literacy, research writing, Master thesis, writing difficulties, continuum of writing, identity of the writer, argumentation.

Introduction

Le mémoire de master constitue la première expérience d'écriture longue pour la plupart des étudiants inscrits au département des Lettres et Langue Françaises de l'université de Bejaia. Habités aux « *écrits de restitution de savoir* » (Rinck F., 2011), ils doivent au bout de la cinquième année universitaire rédiger un mémoire dont les enjeux sont méconnus par la plupart d'entre eux. En dépit de la formation qu'on leur propose, ils peinent à mener convenablement cette tâche. Parmi les nombreuses difficultés auxquelles ils doivent faire face, nous nous centrons, dans cet article, sur celles qui figurent dans l'introduction du mémoire et qui ont trait à l'inscription de la recherche dans la continuité d'autres travaux et à l'argumentation du thème et du sujet de recherche.

Le mémoire de master, une écriture argumentative

Les discours universitaires sont nombreux et variés. Ils se déclinent différemment d'un niveau d'étude à un autre et d'une discipline universitaire à une autre (I. Delcambre et D. Lehanier-Reuter, 2010). Si nous limitons notre propos aux discours auxquels l'étudiant peut avoir affaire durant sa formation, trois formes majeures d'écrits peuvent être distinguées. Ainsi, Y. Reuter (1998, 2004) opère-t-il une distinction entre ce qu'il appelle *écriture en formation*, qui s'appliquerait sur les écrits produits par les étudiants en vue d'être évalués, et *écriture de recherche*, qui correspondrait plutôt aux genres scripturaux produits par des chercheurs experts et dont l'objectif principal est de contribuer à l'évolution de la discipline scientifique dans laquelle ils s'exercent (Moirand, 2009).

Entre ces deux catégories, nous pouvons distinguer quelques genres intermédiaires, comme le mémoire de master ou la thèse de doctorat, qui « *se situent à l'intersection entre deux sphères socio-institutionnelles d'activités* » (Reuter Y., 2004 :10), que sont la formation et la recherche. Ce caractère intermédiaire leur confère une certaine spécificité sur le plan discursif, liée notamment à l'accentuation de la dimension euristique de l'écriture et au statut de l'énonciateur, oscillant entre un statut d'étudiant et celui de chercheur (Deschepper C. et Thyron F., 2008, Boch F., 2013 ; Reuter Y., 1998, 2004 ; Rinck F., 2011, 2012).

Du point de vue didactique, M-C. Pollet, C. Glorieux et K. Toungouz (2010) distinguent trois moments-clés dans l'appropriation des discours universitaires : tout d'abord, *l'acculturation aux spécificités des discours universitaires* ; ensuite, *l'initiation à l'écrit*

scientifique de recherche ; et enfin, *la préparation à l'écriture spécifique de recherche*, qui est le *mémoire de fin d'étude*. Ces auteurs insistent particulièrement sur la nécessité d'envisager cette appropriation du point de vue d'un continuum.

Le mémoire de master, du fait qu'il constitue le premier écrit produit par les étudiants qui se rapproche le plus de ce que nous pouvons appeler *écrits de recherche*, joue un rôle important dans la mise en place d'une formation continue aux discours universitaires. Il doit en effet permettre aux étudiants de s'initier à la recherche, en s'y exerçant.

Il faudra aussi noter que le mémoire de master représente une écriture spécifique qui suppose à priori un niveau relativement élevé d'acculturation aux discours universitaires (Glorieux C., 2012 : 93). Parmi les nombreuses nouveautés discursives auxquels les étudiants doivent faire face en rédigeant leurs mémoires, figurent l'inscription du mémoire dans la continuité d'autres travaux portant sur des problématiques proches, l'objectivation des connaissances, l'interrogation des savoirs théoriques, l'analyse de données de terrain, la légitimation de l'objet d'étude et la construction d'un cadre méthodologique. Autant de points abordés habituellement en classe, particulièrement dans les modules de *Techniques de Recherche Universitaire* (en troisième année de licence) et d'*Ecriture Scientifique* (en première année de master).

Or, le simple examen des programmes de ces modules, qui ont pour objectif explicite de préparer les étudiants aux discours de la recherche, montre leur centration -parfois exclusive- sur le versant méthodologique de la recherche, occultant ainsi les questions de l'énonciation et de l'identité du scripteur, qui sont pourtant essentielles et posent souvent problème aux jeunes chercheurs.

Sans pouvoir aborder toutes les difficultés que nous avons pu relever dans notre corpus qui se compose de 31 introductions de mémoires de master, nous nous contenterons de mettre en exergue celles qui nous semblent les plus importantes.

Stratégies d'installation de la recherche

La première difficulté que nous voulons analyser concerne les stratégies d'installation de la recherche. Rappelons que les écrits de recherche se particularisent par une certaine rhétorique qui leur permet d'atteindre un objectif particulier, qui est de faire avancer la connaissance scientifique. Ainsi, dès les premières lignes des écrits, comme l'ont montré de nombreuses recherches descriptives dont rend compte F. Boch (2013), les chercheurs experts

ont tendance à se référer aux travaux antérieurs et tentent juste après d'établir une « niche » qu'ils s'empressent aussitôt d'occuper. Cette stratégie rend visible le caractère mouvementé de la science et rend compte de la dimension polyphonique de ses discours.

Dans notre corpus, plusieurs routines sont remarquées et la plupart ne s'accordent pas avec la dimension euristique des écrits de recherche. La plus récurrente de toutes est celle qui consiste à définir, par la voie d'une citation, un concept-clé, la discipline ou la méthode adoptée. C'est ce que nous pouvons constater dans l'extrait 1.

Extrait 1.

L'onomastique est une science qui s'intéresse à la formation des noms propres. « Parler des noms propres, c'est ressusciter des rapports historiques, culturels, symboliques, identitaires enfouis et intériorisés dans la mémoire collective ». On peut dire aussi que le nom propre occupe une place très importante dans la langue. Bien avant, on doit savoir que « l'onomastique est une branche de la lexicologie, qui est l'étude des mots ou lexique de la langue (verbe, adjectif, prénom etc.), mais comme le nom propre a un statut particulier, elle le traite d'une méthode différente ».

Pourquoi le mémorant commence-t-il son mémoire par la définition de l'onomastique comme s'il s'adressait à un large public susceptible d'ignorer cette discipline ? A moins que l'étudiant ait voulu signaler une limite de la définition donnée, ce qui lui permettrait d'asseoir sa propre recherche, ce genre d'introduction peut traduire une centration sur l'information et un manque de maîtrise de la rhétorique des écrits de recherche.

La deuxième routine que nous avons pu relever consiste à évoquer des généralités ou des banalités du genre « dans toutes les sociétés du monde » ou « depuis toujours, l'Homme », comme nous pouvons le constater dans l'extrait 2.

Extrait 2.

Depuis toujours, l'homme a voulu identifier son environnement, soit pour rappeler un événement important ou un illustre personnage. Dénommer des lieux, des artères, c'est donner une touche d'immoralité à son milieu de vie. Il est intéressant de constater à quel point nos ancêtres ont voulu laisser des traces de leur présence en dénommant les lieux.

Loin de constituer une force argumentative, de telles assertions générales ne s'accordent pas avec l'objectif euristique accordé au discours de la recherche.

Il arrive même que les étudiants commencent par une définition un peu trop générale sans lien direct avec la discipline dans laquelle ils s'inscrivent. C'est le cas de l'extrait 3, où le scripteur définit dès les toutes premières phrases de son mémoire la publicité, « en général »

dit-il. On pourrait se demander quel intérêt peut avoir une telle définition dans un mémoire de master. Il semble qu'une telle démarche n'est pas *séductrice* (Herman T., 2009) d'un lectorat spécialisé.

Extrait 3.

La publicité, en général, a été définie comme une stratégie commerciale dont les producteurs se servent pour présenter les caractéristiques de leur produit, et ce, en utilisant des techniques de séduction bien précises afin d'attirer l'attention d'un auditeur et le pousser à acheter son produit quelle que soit sa nature ; ainsi que pour capter le plus grand nombre de consommateurs.

Une autre routine est aussi à signaler. Certains étudiants ont tendance à retracer l'historique de la discipline dans laquelle ils inscrivent leurs sujets de recherche, sans même aborder ce dernier. C'est le cas de l'extrait 4, où l'étudiant remonte jusqu'à Saussure et à sa fameuse dichotomie *langue/langage* pour ensuite définir la sociolinguistique. Une telle entreprise ne semble d'aucun intérêt pour le sujet de la recherche en question et peut ennuyer très facilement le lectorat, qui rappelons-le est spécialisé.

Extrait 4.

Le langage est considéré comme un instrument de communication, intermédiaire entre les individus. Le langage est un système de communication et d'expression du mental, propre à une communauté donnée. C'est un outil dont l'individu ne peut plus se passer. Au principe de cette notion, plusieurs définitions ont été mises en avant par plusieurs auteurs : SAUSSURE, VENDRYES, DUBOIS ... SAUSSURE, définit ce concept comme : " un système de signes distincts correspondant à des idées distinctes. "(SAUSSUR.F. 2002. P : 26) Il continue à dire que : " la langue permet la communication entre les individus, un moyen d'un ensemble de signes propres à une même communauté. (Idem). En effet, J. DUBOIS, donne à cette notion, la définition suivante : " il arrive qu'une langue ait d'autres utilisations que celles d'un outil de communication entre des groupes parlant des langues différentes. " (J. DUBOIS. 1999. P 260).

Par ailleurs, quelques mémoires optent pour une stratégie plus directe, qui consiste à mettre en œuvre l'ethos du chercheur. Cette stratégie prend deux formes différentes. La première forme consiste à annoncer le thème de recherche et à l'expliquer par la suite. Nous remarquons dans ce cas certaines formules récurrentes comme « *notre recherche s'intitule* » ou « *notre thème est* ». Par exemple, l'extrait 5 commence par la reprise de l'intitulé du mémoire, qu'il tend ensuite à expliquer.

Extrait 5.

Notre thème intitulé « l'étude anthroponymique de la région d'Aokas de 1962 à 1970 » répond à une volonté de travailler une question s'inscrivant dans le domaine de l'onomastique.

L'intérêt pour ce thème émane d'abord d'une volonté de nous investir dans un domaine qui nous motive, et qui est celui de l'onomastique car il nous donne l'occasion d'explorer l'univers des anthroponymes et les interroger sur ce qu'ils portent comme charge sémantique et morphologique.

La deuxième forme, moins présente que la précédente, consiste à entrer directement dans le vif du sujet sans reprendre le thème du mémoire. Dans l'extrait 6, l'étudiant présente directement ce qu'il a l'intention d'analyser et présente juste après son corpus. Une telle entreprise nous semble obéir beaucoup plus à la rhétorique des écrits de recherche et répond davantage aux objectifs de cette écriture que les premières routines observées.

Extrait 6.

Dans la présente investigation nous proposons d'analyser le discours antiraciste « J'ai fait un rêve » du célèbre pasteur Noir américain Martin Luther King. Il a été énoncé le 28 août 1963, juste après la fameuse marche organisée à Washington par un ensemble de défenseurs des droits civiques de syndicats et d'organisations religieuses qui sont contre les discriminations raciales. Cette marche qui avait pris comme point de départ Washington s'était terminée à Lincoln Manorial, elle était accompagnée de musique et de célèbres personnes, parmi lesquels : Asa Philip Rondolphe (le fondateur du premier syndicat Noir), John Lewis (président de student Non-violent coordinating comittee) et Martin Luther King (président de la southern Christian leadership conférence).

Le caractère hétérogène des stratégies déployées dans les premières lignes des introductions générales des mémoires analysés montre que les étudiants ne suivent pas un enseignement explicite de la rhétorique des genres de recherche. Certaines formules que nous avons pu relever semblent très proches des routines introductives des dissertations. Ce qui paraît plus sûr en tout cas, c'est que les pratiques observées dans notre corpus sont éloignées des routines discursives qu'on peut constater dans les écrits de recherche dans les sciences humaines (Herman T., 2009).

Argumentation de l'objet d'étude et du sujet de la recherche

Contrairement à la présentation simpliste des manuels d'enseignement, la science n'est pas une entreprise neutre d'exposition de vérités générales et absolues, mais bien une construction argumentée d'une démarche et d'un raisonnement, bâti sur des bases faites de choix et de prises de position (Latour B. et Fabbri P., 1977). Et en s'accordant avec la

dimension euristique des écrits de recherche, le choix de l'objet d'étude et du sujet semble s'imposer au chercheur, qui se voit comme un outil au service de la discipline dans laquelle il s'inscrit et qu'il s'engage à faire avancer.

Nous avons remarqué dans notre corpus que seuls quelques étudiants semblent donner à leurs sujets de recherche une valeur intrinsèque. C'est le cas du mémoire d'où est tiré l'extrait 7, pour qui la recherche semble s'inscrire dans une continuité des études sociolinguistiques qui ont été menées sur le région de *Souk-El-Tenine*. Malgré le manque d'explications, l'étudiant évoque la *nécessité* et le *besoin* pour justifier son sujet de recherche.

Extrait 7.

Parmi les motivations qui nous ont poussées à opter pour ce sujet de recherche, nous pouvons dire qu'elles sont de l'ordre de la nécessité. Ce travail répond à ce que nous avons ressenti comme un besoin, dans les études portant sur les représentations et les attitudes sociolinguistiques des locuteurs de Souk-El-Tenine. Quant à notre choix de cette région, il se justifie par le fait que celle-ci va présenter un meilleur échantillon.

Dans un autre mémoire, nous remarquons également une justification par la voie d'une remarque empirique. L'extrait 8 montre en effet que le thème a été choisi par l'étudiant parce que ce dernier a remarqué dans les conversations quotidiennes des Algériens une omniprésence de « *mélange de langue* ». Sans donner plus de détails, l'étudiant croit ainsi avoir montré l'intérêt de son thème de recherche.

Extrait 8.

Si nous devons souligner les intentions qui expliquent le choix de ce thème, nous dirons qu'elles sont diverses, mais surtout parce que nous avons pu remarquer que le mélange des langues est omniprésent dans les conversations quotidiennes des Algériens même de ceux qui maîtrisent parfaitement le français.

Par contre, quelques étudiants font clairement appel à des motivations personnelles pour légitimer leurs thématiques et sujets de recherche. C'est ainsi qu'on procède dans l'extrait 9, où, comme nous pouvons facilement le remarquer, le sujet est présenté comme ayant une valeur d'apprentissage et non une valeur euristique. C'est en effet l'envie de découvrir le domaine de l'onomastique qui semble avoir motivé l'étudiant.

Extrait 9.

L'intérêt pour ce thème émane d'abord d'une volonté de nous investir dans un domaine qui nous motive, et qui est celui de l'onomastique car il nous donne l'occasion d'explorer l'univers des anthroponymes et les interroger sur ce qu'ils portent comme charge sémantique et morphologique.

L'extrait suivant nous semble plus problématique que celui qui précède. En effet, même si le scripteur évoque d'une manière assez vague les avantages du discours humoristique, il affirme clairement avoir choisi son sujet de recherche qui consiste à analyser un sketch de Fellag parce qu'il est « *grand fan* » de ce genre artistique et de cet humoriste.

Extrait 10.

*Je suis motivée à réaliser ce travail sur le discours humoristique c'est **bel et bien en raison des avantages que ce discours apporte** et parce que le registre humoristique m'intéresse et personnellement je suis une grande fane de comédies et sketches. L'humour et la provocation me semblent deux armes efficaces pour attirer l'attention des gens, c'est une façon efficace et plus fluide de passer le message sans vexer autrui même si parfois ce genre de discours est une manière de dénoncer les injustices sociales. De plus ce genre de discours est fait pour faire distraire les gens de leurs journées difficiles.*

Parfois, il arrive que les motivations se mêlent et que les étudiants avancent des motivations personnelles et d'autres qui mettent l'accent sur la valeur intrinsèque au sujet de recherche. Comme c'est le cas de l'extrait 11. La raison première qui aurait poussé l'étudiant à étudier les transmissions des langues des parents médecins à leurs enfants est la curiosité, voire la « *volonté de savoir* ». Mais celle-ci serait renforcée par la richesse et l'hétérogénéité des pratiques langagières chez cette catégorie de professionnels.

Extrait 11.

Notre choix pour ce sujet est motivé par une curiosité qui renvoie à une volonté de savoir afin de montrer, si le choix des langues opéré par les parents médecins est crucial pour la transmission des langues à leurs enfants. Ce qui renforce de plus notre choix de ce sujet, c'est que les médecins utilisent plusieurs langues qu'ils acquièrent en fonction soit, de leurs besoins socioprofessionnels, géographiques ou culturels, soit de leurs univers amis, voisins ou relations familiales. De ce fait, nous nous sommes posés la question suivante : est-ce que ces langues sont transmises à leurs enfants ?

Dans le même ordre d'idées, l'extrait suivant évoque également des *raisons subjectives* et des *raisons objectives*, mais cette fois-ci en termes plus clairs qui traduisent une certaine conscience chez le scripteur.

Extrait 12.

Pour faire comprendre nos motivations, nous indiquerons d'abord nos raisons subjectives raisons liées à notre sensibilité en tant que locutrice francophone, certaines pratiques langagières « inaccoutumées » trouvées lors de notre première discussion sur « Facebook » ont en effet suscité des interrogations.

Aux raisons subjectives se sont ajoutées des raisons objectives, en tant qu'étudiante en sciences du langage. Cette discipline nous a donné l'opportunité d'étudier la langue en tant que système de signes et donc de comprendre ce nouveau français électronique et/ou langage utilisé par les étudiants du département de français, tel que l'explique F. Gadet : « les façons de parler se diversifient selon le temps, l'espace, les caractéristiques sociales des locuteurs, et les activités qu'ils pratiquent ». Donc il est un domaine récent qui prend de l'ampleur dans les études sociolinguistiques.

En plus des motivations personnelles et intrinsèques au sujet de recherche, l'extrait 14 expose une tout autre forme de motivation, externe à la discipline d'étude. Ce qui semble pousser l'étudiant à étudier les discussions instantanées des jeunes algériens sur Facebook se résume à l'importance de ce réseau social dans la vie de cette catégorie de locuteurs.

Extrait 13.

Notre motivation jaillit grâce à la monopolisation des jeunes dans les réseaux sociaux, un phénomène naissant qui trouve refuge chez cette nouvelle génération, c'est ce qui nous a aiguillés à choisir ce nouveau langage en vue d'en faire une étude.

En somme, à partir de ces quelques exemples représentatifs de notre corpus, nous pouvons affirmer que rares sont les étudiants conscients de la valeur euristique de leurs mémoires. Montrer l'intérêt d'un sujet de recherche revient à beaucoup d'entre eux à le présenter comme opérant d'un choix personnel, et parfois même affectif.

Conclusion

La brève analyse que nous avons menée ici, qui se base sur quelques extraits tirés de plusieurs mémoires master, souligne des difficultés scripturales générées par le caractère intermédiaire du mémoire de master. Ces difficultés sont liées notamment aux valeurs que les étudiants-mémorants accordent à leurs mémoires et aux rôles qu'ils s'assignent en tant que scripteurs. En manque de conscientisation des normes rhétoriques qui régissent les introductions des discours de recherche, les stratégies qu'ils adoptent pour argumenter et légitimer leurs recherches sont souvent inadéquates avec la dimension euristique de la science.

Références bibliographiques

1. BOCH F. 2013, «Former les doctorants à l'écriture de la thèse en exploitant les études descriptives de l'écrit scientifique », in *Linguagemem (Dis)curso, Tubarão, SC, v. 13, n. 3*, p. 543 à 568.
2. DELCAMBRE I & LAHANIER-REUTEUR D. 2010, «Les littéracies universitaires : influence des disciplines et du niveau d'étude dans les pratiques de l'écrit », p. 11 à 42 in BLASER Christine et POLLET Marie-Christine (dir.), *L'appropriation des écrits universitaires*, Namur: Presses universitaires de Namur, 167 pages.
3. DESCHEPPER C & THYRION F. 2008, «L'entrée dans le supérieur et l'accès aux discours universitaires : opérationnaliser la notion de rapport à l'écrit dans un projet de formation », p. 61 à 86 in CHARTRAND Suzanne-Geneviève et BLASER Christine (dir.), *Le rapport à l'écrit: Un outil pour enseigner de l'école à l'université*, Namur: Presses universitaires de Namur, 151 pages.
4. GLORIEUX C. 2012. «Mémoire en Infocom: quelles représentations étudiantes pour quelles exigences académiques? », p. 93 à 86 in POLLET Marie-Christine (dir.), *De la maîtrise du français aux littéracies dans l'enseignement supérieur*, Namur: Presses universitaires de Namur, 182 pages.
5. HERMAN Th. 2009. «Rhétorique des incipit dans les articles scientifiques en sciences humaines », p. 215 à 228 in DEFAYS Jean-Marc et ENGLEBERT Annick (dir.), *Principes et typologie des discours universitaires (tome 1)*, Paris: L'Harmattan, 328 pages.
6. LATOUR B & FABBRI P. 1977, «La rhétorique de la science. Pouvoir et devoir dans un article de science exacte », in *Actes de la recherche en sciences sociales. L'économie des biens symboliques, 13*, p. 81 à 95.
7. MOIRAND S. 2009. «Qu'est-ce qu'un discours universitaire de recherche en lettres et langues? » p. 95 à 109, in DEFAYS Jean-Marc et ENGLEBERT Annick (dir.), *Principes et typologie des discours universitaires (tome 1)*, Paris: L'Harmattan, 328 pages.
8. POLLET M-Ch. GLORIEUX C & TOUNGOUZ K. 2010, «Pour un continuum dans l'appropriation d'une littéracie universitaire », p.61 à 92 in BLASER Marie-Christine et POLLET Marie-Christine, *L'appropriation des écrits universitaires*, Belgique: Presse universitaire de Namur, 167 pages.
9. REUTER Y. 1998, «De quelques obstacles à l'écriture de recherche », in *Lidil, n°17*, p.11 à 23.
10. REUTER Y. 2004, « Analyser les problèmes de l'écriture de recherche en formation », in *Pratiques, n°121/122*, p. 09 à 27.
11. RINCK F. 2011, «Former à (et par) l'écrit de recherche. Quels enjeux, quelles exigences ? » in *Le français aujourd'hui, n° 174*, p. 79 à 89.
12. RINCK F. 2012, «Réflexivité et écrits de recherche. Propositions pour une formation universitaire à et par la littératie » in *Diptyque n°24*, p. 79 à 91.